

1198-02

**Registre des procès-verbaux**  
**Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école  
Saint-Thomas-d'Aquin, tenue le mercredi 24 mars 2021,  
à 19h00, en visioconférence.

Sont présentes, mesdames :

Mme Josée Bissonnette	Mme Stéfany Millette
Mme Marie-Pier Bouffard	Mme Audrey Tardif
Mme Catherine Beaudry	Mme Annie Laurin
Mme Amélie Bouthot	Mme Geneviève Bélisle
Mme Déborah De Braekeleer	Mme Alexandra Dussault

Est présent, monsieur :

M. Martin Demers

Sont absentes, mesdames :

Mme Nadège Beaulieu	Mme Maryse Beaugard
---------------------	---------------------

Formant quorum.

Madame Lucie Joannisse, directrice par intérim

C-21-03-52

**1. Mot du président**

Monsieur Martin Demers souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d'établissement.

C-21-03-53

**2. Vérification du quorum**

Le président constate qu'il y a quorum.

C-21-03-54

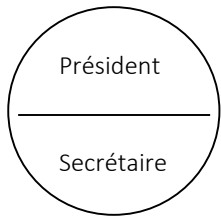
**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Audrey Tardif et adoptée à l'unanimité avec les ajouts suivants : 10. Projet CCCPEM et 11. f) Dons anonymes.

**Ordre du jour tel qu'adopté :**

1. Mot du président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation et suivi du procès-verbal du 17 février 2021

Consultation



1198-02

**Registre des procès-verbaux**  
**Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

5. Modalités d'application du régime pédagogique – GRILLE-MATIÈRES (approuver)
6. Horaire de l'école 2021-2022 (adopter)
7. Politique des entrées et sorties éducatives 2021-2022 (approuver)
8. Nomination d'un parent au Conseil d'établissement
9. Matériel pédagogique 3<sup>e</sup> cycle
10. Projet CCCPEM

Informations

11. Information de l'école
  - a. État de la situation – COVID-19
  - b. Hypothèse de la clientèle au 24 mars 2021
  - c. Plan des modulaires
  - d. Plan d'effectif 21-22
  - e. Activités de bienveillance
  - f. Dons anonymes
12. Information du SDG
13. Information de l'OPP
14. Information du délégué au comité de parents du Centre de services scolaire
15. Levée de l'assemblée

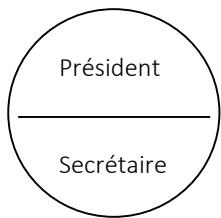
C-21-03-55

**4. Approbation et suivi du procès-verbal du 17 février 2021**

L'approbation du procès-verbal du 17 février 2021 est proposée par madame Alexandra Dussault et approuvée à l'unanimité.

M. Martin Demers fait un suivi quant aux critères de sélection d'une direction d'école. Celui-ci a validé les informations auprès de M. Daniel Camirand de la direction générale.

Si un seul candidat se présente au sein du poste de direction de l'école, les critères serviront à sensibiliser le candidat des critères choisis par l'équipe-école et le Conseil d'établissement. Cependant, si plus d'un candidat se présente sur le poste, ces critères peuvent servir pour refaire une autre entrevue en lien avec les critères de sélection.



1198-02

**Registre des procès-verbaux**  
**Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

**Consultation**

C-21-03-56

**5. Modalités d'application du régime pédagogique – GRILLE-MATIÈRES (approuver)**

Madame Lucie Joannisse nous présente la grille-matières qui comporte le nombre d'heures par semaine consacré aux matières. Après discussion avec les enseignantes du préscolaire et du CSS, les principaux changements pour la prochaine année scolaire s'appliqueront au niveau de la musique. Avec la pénurie d'enseignants, les cours de musique seront abolis pour l'an prochain. Les besoins ciblés sont l'ajout d'ergothérapie et l'implication de Jeunes en santé. Pour ce qui est de l'éducation physique au préscolaire, cette matière demeure à la grille-matières à raison d'une heure par cycle de 10 jours.

C-21-03-57

Madame Déborah De Braekeleer propose l'approbation de la grille-matières; celle-ci est adoptée à l'unanimité.

**6. Horaire de l'école 2021-2022 (adopter)**

Afin de palier à une problématique de gestion du transport scolaire, l'horaire du préscolaire a été modifiée quelque peu. Les heures ont décalé de 5 minutes s'étalant sur toute la journée.

C-21-03-58

Madame Audrey Tardif propose l'adoption de l'horaire de l'école pour 2021-2022; celle-ci est adoptée à l'unanimité.

**7. Politique des entrées et sorties éducatives 2021-2022 (approuver)**

Madame Lucie Joannisse nous informe qu'aucun document sur la politique des entrées et sorties n'existait à l'école. Donc en lien avec l'Article 87 de la *Loi sur l'instruction publique* et du document déjà produit à l'école Roger-Labrecque, Madame Lucie Joannisse nous présente la politique des entrées et sorties éducatives pour l'année scolaire 2021-2022.

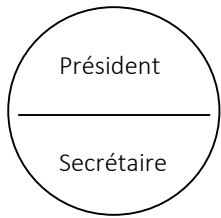
En plus du document sur la politique des entrées et sorties éducatives, un dépliant s'intitulant « Guide du parent accompagnateur » a été produit. Celui-ci rappelle aux parents quelques consignes de sécurité pour le déroulement de la sortie.

C-21-03-59

Madame Alexandra Dussault propose l'approbation de la politique des entrées et sorties pédagogiques 2021-2022; celle-ci est acceptée à l'unanimité.

**8. Nomination d'un parent au Conseil d'établissement**

Madame Amélie Bouthot propose la nomination de madame Alexandra Dussault au sein du Conseil d'établissement; celui-ci est adopté à l'unanimité.



**Registre des procès-verbaux**  
**Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

**9. Matériel pédagogique 3<sup>e</sup> cycle**

Les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle ont décidé de changer de matériel pédagogique pour la prochaine année scolaire afin de se renouveler. Depuis plus de 7 ans, l'utilisation des cahiers *Arobas* et de *Décimale* était utilisée. Après discussions et comparaisons, le choix s'est arrêté sur les cahiers *Les inséparables* et *Les irréductibles*.

C-21-03-61

Madame Déborah De Braekeleer propose l'approbation du changement de matériel pédagogique du 3<sup>e</sup> cycle pour la prochaine année scolaire; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**10. Projet CCCPEM**

Une enseignante de 4<sup>e</sup> année propose de participer à un projet concernant l'agriculture urbaine intitulée " La forêt nourricière". Le but de ce projet, en collaboration avec le *comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain* (CCCPEM) vise à enrichir l'accès à des aliments sains et locaux et la biodiversité sur le territoire de la MRC des Maskoutains par l'implantation de forêts nourricières en pleine terre et en bacs.

Dans un premier temps, vers la fin du mois de mai l'organisme plantera dans les bacs situés à l'avant de l'école, des plants qui lorsqu'ils auront poussés, pourront servir à la population.

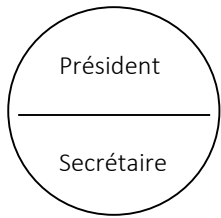
Et finalement, le présent projet vise à enrichir l'accès à des aliments sains et locaux et la biodiversité sur le territoire de la MRC des Maskoutains par l'implantation de forêts nourricières en pleine terre et en bacs. Les forêts nourricières sont une forme de jardin comestible, dont la composition multiétagée s'inspire de la forêt naturelle. Arbres, arbustes, plantes herbacées, plantes grimpantes et couvre-sol créant un écosystème dynamique qui nourrit à la fois la population et l'environnement.

Madame Amélie Bouthot propose que le projet en collaboration avec le CCCPEM soit mis de l'avant; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**INFORMATIONS****11. Information de l'école****a. État de la situation COVID-19**

Avant la période des Fêtes, plusieurs classes étaient fermées dans l'ensemble du CSS et dernièrement il y avait une seule classe de fermée et très peu de cas positifs. En date d'aujourd'hui, il n'y a aucun cas confirmé de variant.

C-21-03-60



## Registre des procès-verbaux Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin

Pour ce qui est du port du masque pour tous les élèves, tout se passe très bien. Les enseignants ont été proactifs afin de donner aux élèves une période d'adaptation.

**b.** Hypothèse de la clientèle au 24 mars 2021

En date d'aujourd'hui, on compte un nombre de 504 inscriptions pour la prochaine année scolaire.

**c.** Plan des modulaires

Un ajout de 2 modulaires sera mis en place pour la prochaine année scolaire. Ceux-ci seront situés sur le côté où se trouvent présentement les supports à vélos. Madame Lucie Joannisse nous présente les plans en lien avec ce projet.

À long terme, une demande pour agrandir l'école sera présentée au Ministère.

**d.** Plan d'effectif 21-22

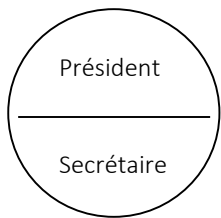
Toutes les années, l'ensemble du personnel est questionné quant aux besoins des effectifs du personnel non enseignant pour la prochaine année scolaire. Pour donner suite à ce questionnement, la direction a fait des recommandations au CSS pour avoir plus de direction, de conciergerie, de personnel de bureau, de technicien en éducation spécialisée. Selon les critères établis par le CSS, des ajouts seront faits en conséquence.

**e.** Activités de bienveillances

Dans le plan d'action de cette année, la bienveillance avait été ciblée comme point à travailler. Le comité *Leaders pédagogiques* s'est réuni et propose un concours aux élèves afin de donner des coupons lorsque les élèves font un geste de bienveillance. Un tirage aura lieu toutes les 2 semaines et le nom des gagnants sera annoncé à l'interphone par la directrice.

**f.** Dons anonymes

Madame Josée Bissonnette nous informe que plusieurs dons anonymes ont été faits à l'école par l'entremise du CSS depuis le début de l'année. Un montant de 825.70\$ a été déposé dans le fonds 4 et pourra être utilisé ultérieurement.



**Registre des procès-verbaux**  
**Conseil d'établissement de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

**g. Préscolaire / primaire**

Madame Audrey Tardif nous informe que vu la quantité de personnes dans l'école et la distanciation sociale à respecter, tous trouvent de bons moyens d'être distancés entre les classes pour les sorties de l'école.

Les entrées éducatives sont appréciées de la part des élèves.

**12. Information du SDG**

Madame Marie-Pier Bouffard nous confirme que l'application *Koulou* pour le départ des enfants du service de garde est vraiment géniale! Puisque cette application est nouvelle, le coût de l'application pour cette année est gratuit, mais pour l'an prochain le coût sera d'environ 20\$ - 25\$ par famille par année. Ce point sera à revoir l'an prochain.

**13. Information de l'OPP**

Aucune information à ce jour concernant l'OPP.

**14. Information du délégué au comité de parents du Centre de services scolaire**

Une analyse fut réalisée pour la récupération des masques. Il y avait 2 options. La première option était d'envoyer les masques aux États-Unis pour les faire brûler. La 2<sup>e</sup> option était d'envoyer les masques à une compagnie à Magog. La compagnie n'est pas capable de répondre à la demande. Aucune option fut retenue.

Un rappel que le conseil d'établissement doit consulter, au moins une fois par année, les élèves ou un groupe d'élèves.

La FCPQ a organisé un conseil général le 6 février.

Le prochain conseil d'administration est prévu le mardi 23 mars à 19h30.

C-21-03-62

**15. Levée de l'assemblée**

Madame Déborah De Braekeleer propose la levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée à 20h45 est adoptée à l'unanimité.

---

Monsieur Martin Demers, président